

L'EUROPE DES VILLES FACE AU POISON DU NARCOTRAFFIC

Le 29 octobre, la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès a ouvert un débat d'ampleur sur le narcotrafic et ses conséquences pour les sociétés européennes. Elus, experts et jeunes délégués ont privilégié un objectif commun clair : dépasser les constats alarmants pour explorer des stratégies locales intégrées, capables de répondre à un fléau désormais présent dans les villes moyennes, les zones rurales et les quartiers fragiles des grandes agglomérations. La salle résonnait de témoignages, d'exemples concrets et de propositions innovantes, illustrant la complexité et la transversalité de la question.

Jean-Paul Vermot, maire de Morlaix (France), dont l'expérience a été largement relayée par la presse européenne et internationale, a dépeint des quartiers où le trafic s'installe comme un poison discret, mais omniprésent. Les adolescents, souvent en décrochage scolaire ou issus de familles fragiles, deviennent à la fois consommateurs et recrues potentiels. Pour Vermot, la répression seule est inefficace : il faut reconstruire le tissu social, mobiliser les habitants, soutenir la prévention scolaire et accompagner les usagers à travers des politiques locales concertées. L'exemple de Morlaix montre que l'implication citoyenne — familles, retraités, commerçants — est un levier indispensable pour détecter et réduire le trafic.

Cette perspective a trouvé un écho dans l'intervention de **Christian Lamouline**, bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe (Belgique) et président de l'association des communes bruxelloises, qui a replacé la question dans son cadre transnational. En évoquant les conséquences du déplacement des routes de la drogue vers Anvers après le renforcement des contrôles au port de Rotterdam, il a rappelé que les réseaux criminels agissent désormais selon une logique européenne, voire mondiale. Bruxelles en subit directement les effets, avec des fusillades, des trafics structurés et une pression accrue sur les services publics. Pour Lamouline, la capacité d'action locale est entravée par un sous-financement chronique des forces de l'ordre, de la justice et des douanes, plaçant les communes « en première ligne » d'un combat qui dépasse largement leur champ de compétence.

Lucien Colliander, représentant suisse du **Groupe Pompidou** du Conseil de l'Europe, a élargi la réflexion à la gouvernance et à la coopération internationale. En s'appuyant sur le **Programme Quartiers** mené en Suisse, combinant action policière ciblée, suivi social et engagement citoyen, il a démontré que la réussite dépend de la continuité des politiques publiques et du partage des données entre niveaux de pouvoir. Il a insisté sur la nécessité d'une approche coordonnée, où les collectivités locales s'articulent avec les structures européennes et internationales pour prévenir la fragmentation des efforts.

Les délégués jeunes ont apporté un éclairage précieux sur les dimensions humaines et sociales du problème. **Sarah Mackel**, déléguée du Luxembourg et étudiante en médecine, a insisté sur les risques psycho-sociaux auxquels sont exposés les jeunes, à la fois consommateurs, recrues potentielles et victimes des effets sociaux du trafic. Elle a mis en avant la complémentarité nécessaire entre prévention, accompagnement médical et soutien social, des dimensions trop souvent négligées dans les politiques de répression. De son côté, **Christos Parmakkis**, délégué jeune chypriote, a plaidé pour une approche plus globale intégrant l'éducation, les arts et le sport comme leviers de prévention. Pour lui, redonner du sens, des perspectives d'expression

et d'autonomie aux jeunes est une condition essentielle pour les détourner des réseaux criminels et de la consommation de substances. **Tijana Ristovska** (Macédoine du Nord) a souligné la connexion étroite entre le narcotrafic et les réseaux de criminalité économique – fraude, blanchiment et corruption – montrant que la drogue n'est pas seulement une affaire de marginalité, mais aussi un indicateur de déséquilibres structurels plus larges.

L'ensemble du débat a fait apparaître un consensus sur plusieurs priorités : la création de centres d'aide en dehors du circuit pénal, le soutien spécifique aux femmes toxicomanes victimes de violences, la formation renforcée des acteurs sociaux et des forces de l'ordre, et surtout, une **coopération étroite entre municipalités, établissements scolaires, services de santé et société civile**. Ces mesures, testées à échelle locale, témoignent d'un potentiel d'innovation considérable des villes européennes.

Les municipalités sont désormais perçues comme de véritables **laboratoires de gouvernance**. Elles expérimentent des dispositifs d'intervention rapides, coordonnent les réseaux d'acteurs et inventent des formes nouvelles de solidarité territoriale. Mais cette inventivité a ses limites : les élus locaux appellent les États à leur fournir des moyens financiers, judiciaires et humains à la hauteur de l'ampleur du phénomène. Car la lutte contre le narcotrafic ne se résume pas à la gestion d'un problème de santé publique — elle s'inscrit dans un combat plus large contre la criminalité organisée et la déstabilisation sociale qu'elle engendre.

En conclusion, **Bernd Vöhringer** (Allemagne), président de la Chambre des pouvoirs locaux, a mis en avant la nécessité de capitaliser sur ces expériences et d'en faire un levier d'action collective. Un rapport approfondi du Congrès doit prochainement recenser les bonnes pratiques et renforcer la résilience des collectivités face à cette menace en constante mutation dans l'ère du numérique où « il suffit d'un click pour se procurer un sachet de drogue ». Le message ressort clairement : la lutte contre le narcotrafic est un **défi européen**, mais ses solutions naissent souvent sur le terrain, au plus près des habitants.